

L'Assomption, Lundi 22 Octobre 1855. A

Vol: 315

Sección: historia

Nº : 10

Año: 1855

Carta (en francés) dirigida al general Francisco Solano López.

Foj: 1

J'ai eu l'honneur de me présenter, au palais
pour solliciter quelques instans d'audience que
l'importance des affaires, qui vous occupaient, vous
avez obligé à me refuser.
L'urgence de l'affaire qui m'imposait
cette démarche, allant toujours croissant, je dois
à votre bien vouloir, en quelques instans à son
importance, dans la prévision que d'ici vous sera pas
plus possible de m'accorder quelques instans
d'audience, demain, qu'aujourd'hui et les jours précédens.

Je m'explique :

À la suite d'un prétexte, par lequel, j'avais
une intention, M. Lopez m'a fait demander mon
compte arquéte. J'ai refusé de le livrer, parce que
j'aurais ainsi dégagé M. Lopez de l'obligation qu'il

A Son Excellence Monsieur le Général Lopez

L'Assomption, Lundi 22 Octobre 1855. A

A Son Excellence
Monsieur le Général Lopez,



J'ai eu le bonheur de me présenter au palais
pour solliciter quelques instans d'audience que
l'importance des affaires, que vous occupiez, vous
avez obligé à me refuser.
L'urgence de l'affaire que m'imposait
cette démarche, allant toujours croissant, je dois
général, vous intier, en quelques mots, à son
importance, dans la prévision qu'il ne vous sera pas
plus possible de m'accorder quelques instans
d'audience, demain, qu'aujourd'hui et les jours précédens.

Je m'explique :

À la suite d'un prétexte, posé, j'écrivis,
avec intention, M. Lopez m'a fait demander mon
compte arquéte. Par refus de le livrer, parce que,
j'avais ainsi dégagé M. Lopez de l'obligation qu'il

A Son Excellence Monsieur le Général Lopez

a contracté de me repatrier, à ses frais; et aussi, parce que
je n'ai pas voulu renoncer, à ce droit, avant de l'avoir.
Si vous même, Général, vous continuez à penser que
je puis vous être de quelque utilité, et à me favoriser
dans ce cas, de votre préférence.

J'avais reçu l'ordre de partir par le B. S. A. S.
mais M^r Lopez ayant refusé de solder, avons tous,
mes appointemens passés, la gratification convenue,
et de régler mes appointemens à venir, ainsi que
les frais de mon voyage, ou de me donner garantie
utile, je suis resté à ses frais; ainsi que j'en ai
prévenu, (par lettre qu'il m'a envoyée dans l'île.) Si néanmoins il ne vous plaît pas de donner
suite à la bienveillante intention que vous avez bien voulu
me manifester.

Cependant, l'Uruguay est arrivé, et je
desirerais en terminer avec M^r Lopez, soit que
vous me reteniez, soit que je rentre en France.

Je voudrais donc, l'honnorable Général, de vous
présenter, dessein; et si l'importance de certaines
de vos affaires était un obstacle, vous voudriez bien
me pardonner de commencer, contre M^r Lopez,
une action judiciaire, pour arriver à la solution d'une
affaire, qui est pour moi, de plus gros intérêt de
terminer, in situ, tôt qu'à Bordeaux.

Mais, que je plaide, ou non, j'attendrais l'honneur,
à votre disposition, la correspondance qui s'est échangée,
à cette occasion, entre la partie adverse et moi, certain,
de savoir, par discrétion de la sollicitude et de la
bienveillante attention dont vous m'honorâtes jusqu'à ce jour.

C'est dans cet espoir, Général, que j'ai
l'honneur de vous prier d'agréer

et sous escus,
et l'hommage de mes sentimens très respectueux

J. G. S.